

09B 277

A-SYSTEMS SA
PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL D' ADMINISTRATION du 27 Mai 2008

-oOo-

(Extraits)

pn. 27/5/08
us NZ

VII NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE :

Le conseil étudie les chantiers particuliers à aborder pour assurer le développement de la société.

Sur la proposition du Président, la nomination de M. Albert MARTIN, Administrateur, à la fonction de Directeur général délégué est examinée telle que prévue à l'article 20 des statuts.

- M. Albert MARTIN, sur la proposition du Président Directeur Général est nommé Directeur Général Délégué pour la durée du mandat du Président Directeur Général soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos au 31 Décembre 2009, sauf reconduction de ce mandat.

Une décision concernant sa rémunération est reportée à une réunion ultérieure. Il aura droit au remboursement de ses frais réels et à l'usage des moyens de la société dans les mêmes conditions que le Président Directeur Général.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

M. Albert MARTIN, présent, remercie le Conseil de sa confiance et déclare accepter ces fonctions pour lesquels il n'est l'objet d'aucun empêchement.

Carlyle Conjume

RD



8177